

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUES DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc.

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, 69006 Lyon

TRESORERIE :

T A R I F

	1978
Abonnement France	55 F
Membre scolaire	27 F
Abonnement Etranger	60 F
Changement d'adresse, inscription ou réintégration en sus	7 F

N.B. — Les virements à notre C.C.P. LYON 101-98 ou les chèques bancaires, doivent être rédigés au nom de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON.

SOMMAIRE

Dr R. HENRY. — Deux cortinaires très rares: <i>C. rubricosus</i> Fr. ss. Fr., <i>C. craticius</i> Fr.	171
P. VIETTE. — Un nouveau <i>Sabatinca</i> de Nouvelle-Calédonie	174
J. NAVATTE — Remarques sur la répartition géographique de <i>Imbrasia xanthomma</i> Rothschild (Lépidoptère <i>Attacidae</i>) en Afrique occidentale et centrale	175
F. CHALUMEAU et A. DELPLANQUE. — Catalogue commenté des <i>Ctenuchidae</i> (<i>Lepidoptera</i>) des Antilles Françaises	176
Y. SEMERIA. — Quelques observations sur le comportement des imagos de <i>Mantispa styriaca</i> Poda (<i>Neuroptera</i> , <i>Planipennia</i> , <i>Mantispidae</i>) à l'égard de quelques <i>Mantidae</i> (<i>Orthoptera</i>)	187

CATALOGUE COMMENTÉ DES CTENUCHIDAE [LEPIDOPTERA] DES ANTILLES FRANÇAISES

par F. CHALUMEAU et A. DELPLANQUE.

INTRODUCTION.

Les *Ctenuchidae* (ou *Syntomidae*, *Amatidae* Auct.) des Antilles Françaises, ont fait l'objet d'une courte étude, par ENRICO et PINCHON (1969), dans laquelle quatre espèces sont citées pour la première fois des îles ; ce sont : *C. demantria*, *S. syntomoides*, *N. quadristrigata* et *Ph. daphaena*. Des recherches minutieuses, menées tout au long de ces 12 dernières années, nous permettent de dénombrer 14 taxa : une espèce, deux sous-espèces et une variété sont nouvelles pour la Science.

Le rang attribué aux Cténuchides varie, d'après les auteurs, de famille à sous-famille ; ainsi notre Collègue E. L. TODD (communication personnelle) considère les *Ctenuchinae* comme une sous-famille des *Arctiidae*, et les place avec les *Arctiinae* et *Lithosiinae*. Le genre *Eucereon* n'a pas de position certaine, la plupart des espèces le composant ayant une ébauche de S. C. aux ailes postérieures ; faut-il le placer parmi les Cténuchides ou les Arctiides ? Ce sont là des problèmes que nous ne cherchons pas à résoudre, du fait de leur complexité.

La littérature consacrée aux espèces antillaises n'est pas abondante. Les descriptions, lorsqu'elles existent, incluent de nombreuses confusions particulièrement en ce qui concerne les localités de capture. C'est ainsi que la plupart des citations par DRAUDT (*in* SEITZ), de « St-Domingue » (République Dominicaine, Grandes Antilles), se rapportent en fait à l'île de Dominique (Petites Antilles). La citation « West Indies », comme localité typique d'*E. cyneburge* Schaus, est vague : ce fait est d'autant plus ennuyeux que les variations phénotypiques des populations des îles situées au Nord de Sainte-Lucie, nous conduisent à considérer ces populations comme appartenant à une nouvelle sous-espèce !

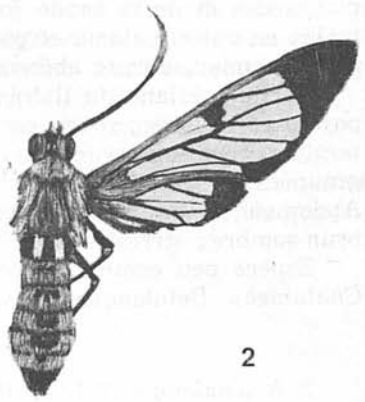
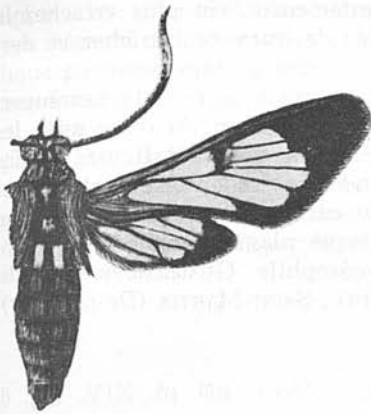
Nous tenons à remercier les Collègues qui nous ont aidé de différentes manières : notamment M. J.-T. BETZ (Muséum de Paris) et le Dr A. WATSON (British Museum), qui ont effectué pour notre compte plusieurs comparaisons de spécimens, et nous ont transmis leurs conclusions. Nous sommes reconnaissants au Dr E. L. TODD (U.S. National Museum, Washington) des recherches effectuées, ainsi que de nombreuses informations qu'il a bien voulu nous communiquer, nous facilitant la tâche ardue de détermination.

Fam. CTENUCHIDAE Gen. PHEIA Walker

1. *Ph. daphaena* Hampson 1898. *Trans. Ent. Soc. London.*, 3, 241.
diaphanea Enrico et Pinchon (*Nom. err.*).

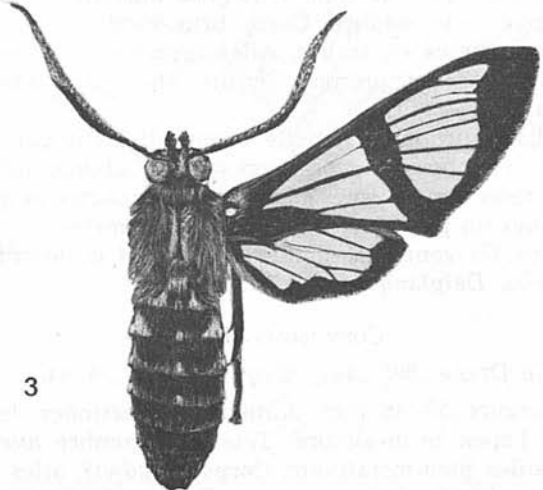
Fig. 1 (♂) et 2 (♀) - Envergure 25 à 27 mm. Dimorphisme sexuel important. Les deux sexes ont en commun les antennes ciliées, de couleur brun-sombre avec une zone blanche vers le tiers apical. Tête brun-sombre avec 2 taches blanches sur le front (plus réduites chez la femelle), la bordure de l'encoche de la base des antennes et le vertex. Le rouge-carmin des poils des patagia, des

Planche A : *Pheia daphaena* (Fig. 1, mâle ; fig. 2, femelle), *Nyridela chalciope* (Fig. 3), *Cosmosoma demantria* (Fig. 4), *Syntomeida syntomoides* (Fig. 5).

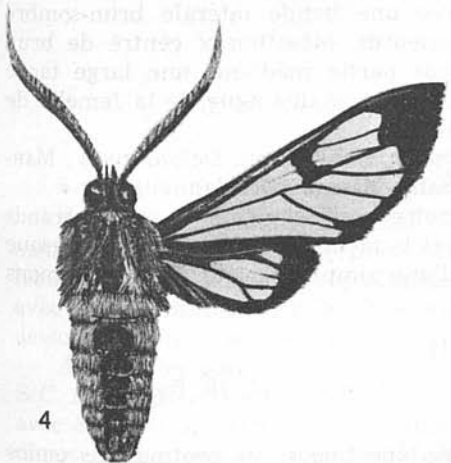


2

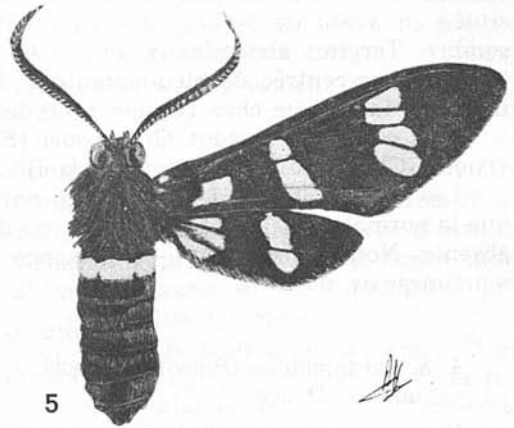
1



3



4



5

ptérygodes et de la bande fourchue des ailes antérieures, est plus vif chez le mâle ; en outre, patagia et ptérygodes sont bordés de brun-sombre chez ce dernier. Premier sternite abdominal avec une tache latérale blanc-pur.

Partie médiane du thorax brun-sombre chez le mâle, avec 2 taches superposées et diffuses ; rouge carmin chez la femelle. Abdomen du mâle avec les tergites brun-sombre et, dès le second, des écailles vert-métallique parfois groupées en taches ; deux premiers sternites abdominaux entièrement blancs. Abdomen de la femelle avec les tergites rouge-carmin, leur partie médiane brun-sombre ; sternites brun-sombre, avec une large plage blanche.

Espèce peu commune. Zones xérophile et mésophile. GUADELOUPE (*Bonfils, Chalumeau, Delplanque*) ; MARTINIQUE (*Chalumeau*) ; SAINT-MARTIN (*Delplanque*).

NYRIDELA Lucas

2. *N. chalciope* Hübner 1898. *Cat. Lep. Phal. B.M.*, 1, 409, pl. XIV, Fig. 8. *acroxantha* Perty.

Fig. 3 - Envergure 40 à 45 mm. Antennes bipectinées, leur moitié apicale jaune-clair et l'apex brun sombre. Corps brun-sombre avec des écailles bleu-métallique, parfois réunies en taches. Ailes brun-sombre, avec de larges zones translucides. Mésothorax et premier tergite abdominal avec de nombreuses écailles bleu-métallique.

Le mâle se distingue de la femelle essentiellement par la présence d'une plaque (ou valve), recouvrant le premier sternite abdominal et une partie du second, véritable réservoir de soies blanc-pur, compactes et pelucheuses. Pectinations des antennes un peu plus courtes chez la femelle.

Commune dans les zones mésophile supérieure et hygrophile. GUADELOUPE (*Bonfils, Chalumeau, Delplanque*).

COSMOSOMA Hübner

3. *C. demantria* Druce 1895. *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 6, 44.

Fig. 4 - Envergure 37-46 mm. Antennes bipectinées, leur moitié apicale teintée de blanc, l'apex brun-sombre. Tête brun-sombre avec, sur le front et le vertex, des écailles bleu-métallique. Corps rouge-vif, ailes brun-sombre avec une large zone translucide. Patagia avec une large tache brun-sombre, basale, centrée de bleu-métallique. Prothorax avec une bande latérale brun-sombre située en avant de la base des ailes antérieures. Mésothorax centré de brun sombre. Tergites abdominaux avec, sur leur partie médiane, une large tache brun-sombre centrée de bleu-métallique. Le mâle se distingue de la femelle de la même façon que chez l'espèce précédente.

Très commune partout. GUADELOUPE (*Bonfils, Chalumeau, Delplanque*) ; MARTINIQUE (*Chalumeau, Enrico et Pinchon*) ; SAINT-MARTIN (*Delplanque*).

Les 9 exemplaires de Martinique en notre possession, un peu plus grands que la normale, ont l'éclat du corps plus vif et la tache basale des patagia presque absente. Nous pensons être en présence d'une simple variété, et la nommons *martinicensis*, nov.

SYNTOMEIDA Harris

4. *S. syntomoides* (Boisduval) 1836. *Spec. Gen. Lep.*, pl. 16, fig. 4. *angasi* Druce.

Fig. 5 - Envergure 40-45 mm. Antennes bipectinées, les pectinations moins longues chez la femelle, avec une courte plage apicale blanche. Couleur générale

noire, avec un reflet bleu-métallique ; les ailes avec des plages translucides un peu blanchâtres. Abdomen noir, recouvert de nombreuses écailles bleu-métallique parfois groupées en bandes transversales. Premier tergite abdominal avec une large bande transversale blanche.

Moyennement commune dans les zones mésophile supérieure et hygrophile. MARTINIQUE (*Bonfils, Chalumeau, Delplanque, Enrico et Pinchon*).

D'après E. L. TODD (communication personnelle), les différentes synonymies proposées par DRAUDT (*in* SEITZ) ne seraient pas valables, les noms cités s'appliquant à des taxa subsécifiques.

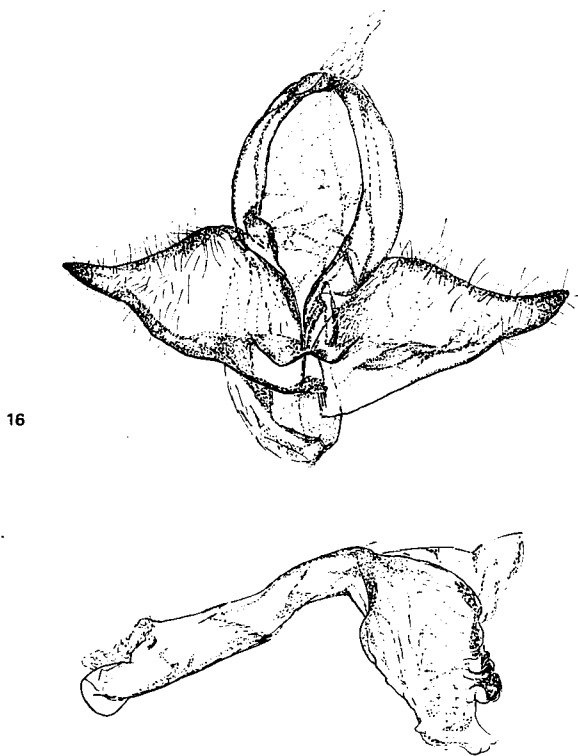


Fig. 16 : Genitalia mâle, *Syntomeida melanthus merletii*.

5. *S. melanthus* Cramer ssp. *merletii*, nov.

Fig. 6 et 16 - Mâle : envergure 42 mm. Corps noir, avec des reflets bleu-métallique. Antennes bipectinées. Tête et thorax noirs, recouverts d'écailles bleu-métallique et violet-métallique. Métathorax presque lisse. Abdomen noir, avec de nombreuses écailles bleu-métallique au-dessus, et violet métallique en dessous ; premier tergite avec de nombreuses écailles violet-métallique.

Ailes antérieures noires, avec une mince bande blanche située entre C. et S. C. n'atteignant pas l'insertion, et un court trait blanc situé entre S. C. et R. ; avec 3 séries de taches subtranslucides, transversales et de couleur jaune-pâle, disposées comme suit : une post-basale, 2 médianes (séparées par R.) et 4 subapicales.

Ailes postérieures noires, avec une large plage transparente post-basale surmontée d'une tache translucide jaune-pâle ; avec 2 taches subapicales, également jaune-pâle et translucides, l'inférieure plus petite.

La femelle se distingue du mâle particulièrement par les pectinations des antennes plus courtes, et la présence de nombreuses écailles bleu-métallique sur les sternites abdominaux.

Holotype mâle : Guadeloupe, Vernou 6.V.72 (*Chalumeau*) - Coll. F.C.

Allotype femelle : Guadeloupe, Sofaïa 24.IV.71 (*Chalumeau*) - Coll. F.C.

Envergure de l'allotype : 48 mm.

Paratypes : GUADELOUPE, C.R.A. (Petit Bourg) 4.I.62, Bouillante 13.VII.65 et 2.I.66 (*Bonfils*) ; Bouillante (Les Crêtes) 5.I.66 (*Bonfils* et *Jean-Bart*). Duclos (Petit Bourg) 7.VI.69, Sofaïa 24.X.67 (*Delplanque*) et 24.VII.75 (*Chalumeau*). Caféière (Pigeon) 27 et 28.II.71 (*Chalumeau*). Vernou 20.IV.72 (*Chalumeau*). DOMINIQUE, South Chilten 8.XII.64 (*P. J. Spangler*), 7.II.64 (*D. F. Bray*), 2.II.65 (*J. F. G. et Th. Clarke*) : « Dominica » June-July (*H. W. Foote*) - Coll. F. CHALUMEAU, CRAAG (Duclos), A. DELPLANQUE, U.S. National Museum, British Museum of Natural History, Muséum National d'Histoire Naturelle.

Peu commune : zone hygrophile.

Cette sous-espèce est dédiée à Madame MERLET.

L'abdomen noir, sans aucune marque blanche ou orange, permet de distinguer *melanthus merletii* de la sous-espèce nominale et des autres populations subsécifiques.

S. melanthus merletii est très proche de *syntomoides* (Boisd.). Elle s'en distingue notamment par la couleur des ailes d'un noir mat, sans reflet, les plages translucides plus opaques et jaune-pâle.

EPICEPSIS Butler

6. *E. dominicensis* Rothschild 1911. *New. Synt. Tring. Mus.* 18, 44.

Fig. 7 - Envergure 30 à 37 mm. Antennes ciliées, brun-chocolat. Tête et thorax de même couleur, avec 2 taches orangées sur le vertex. Ailes brun-chocolat, les antérieures avec une tache apical blanc-pur. Postérieures moins sombres, leur partie médiane plus claire et subtranslucide : avec de longs poils dans la partie anale. Abdomen brun-chocolat, les 4 premiers tergites avec de longs poils serrés le long de leur partie médiane ; reste de la surface avec des écailles bleu-métallique, recouvrant presque entièrement les 3 derniers. Sternites uniformément brun-chocolat, avec une large tache médiane blanche. Hanches antérieures avec une bande médiane orangée.

Le mâle se distingue de la femelle par la présence, le long du bord anal, d'une touffe de poils blanc-pur, situés dans un repli de l'aile.

Commune dans les zones mésophile et hygrophile.

GUADELOUPE (*Bonfils*, *Chalumeau*, *Delplanque*).

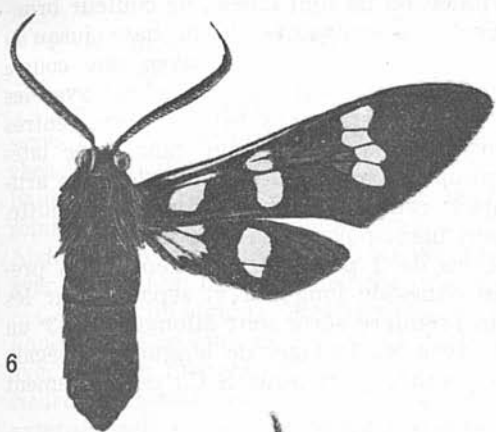
E. dominicensis diffère de *thetis* (L.) essentiellement par la couleur des taches du vertex (rouge chez *thetis*), l'absence de bande marginale noire aux ailes antérieures, ainsi que par la forme et la largeur de la tache apicale des mêmes ailes.

ANTICHLORIS Hübner

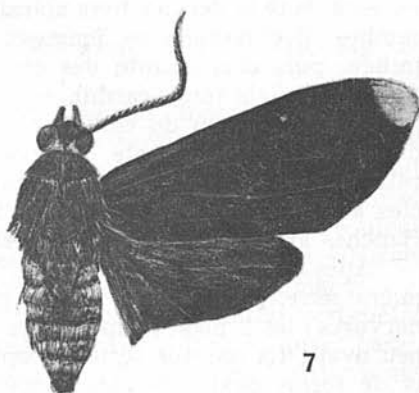
7. *A. toddi*, n. sp.

Fig. 8 et 17 - Mâle : Envergure 30 mm. Articles des antennes bipectinés.

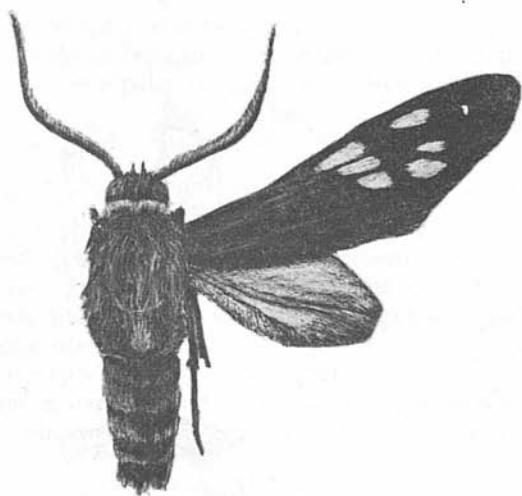
Planche B : *Syntomeida melanthus merletii* (Fig. 6), *Epicepsis dominicensis* (Fig. 7), *Antichloris toddi* (Fig. 8), *Napata rubdonota* (Fig. 9), *Napata quadristrigata* (Fig. 10).



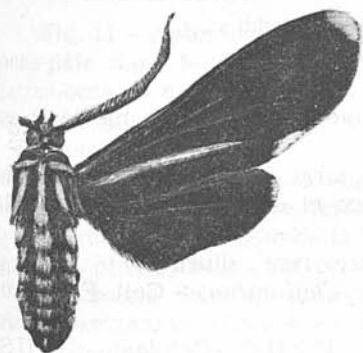
6



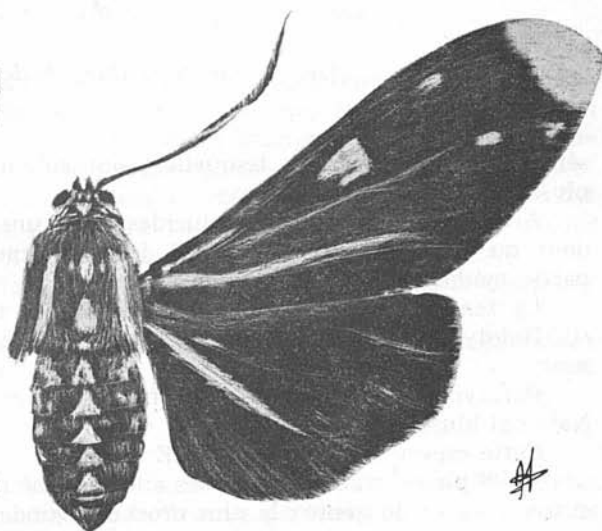
7



8



9



10

excepté dans le dernier tiers apical du fouet, où ils sont ciliés ; de couleur brun-sombre. Pectinations de longueur inégale et croissante de la base jusqu'au milieu, puis décroissante dès ce dernier. Tête brun-sombre, avec une courte frange de poils rouge-carmin en arrière des yeux ; celle-ci se confond avec les poils rouge carmin du collier. Mésothorax et métathorax brun-sombre, centrés d'une ligne longitudinale d'écaillés vert-métallique. Abdomen noir, avec latéralement des écaillés bleu-métallique groupées par plaques ; deux derniers articles avec des poils marron-foncé à l'apex, ceux du dernier groupés en touffe. Hanches antérieures presque entièrement blanc-pur sur sa face externe.

Ailes antérieures noires, avec 2 séries de 3 plages transparentes. La première série, postmédiane, avec 3 plages d'inégale longueur et séparées par les nervures ; les 2 plages supérieures de la première série sont allongées, la 3^e un peu ovale. La seconde série, subapicale, avec les 3 plages de longueur subégale et de forme ovale ; la plage supérieure, située juste sous S. C., est nettement

17

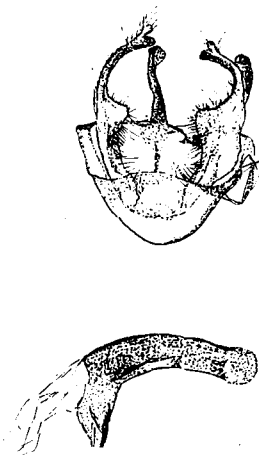


Fig. 17: Genitalia mâle, *Antichloris toddi*.

séparée des 2 suivantes, lesquelles sont subtangentes ; la plage médiane est plus petite que les deux autres.

Ailes postérieures subtranslucides, avec une large bande brun-clair s'étendant du premier tiers abdominal jusqu'à l'apex et se prolongeant, dans la partie médiane des ailes, jusqu'à l'insertion.

La femelle est inconnue. C'est une espèce très rare ; diurne.

Holotype mâle : Guadeloupe, Vernou 14.II.72 (*Chalumeau*) - Coll. F. CHALU-MEAU.

Paratype : Guadeloupe, La Soufrière (900 m) 17.XII.67 (*Delplanque*) - U.S. National Museum.

Cette espèce est dédiée au Dr E. L. TODD.

Les 6 plages transparentes des ailes antérieures séparent *toddii* de toutes les autres espèces du genre ; la plus proche, *phaiodes* (Dognin), a seulement 2 petites plages translucides aux ailes antérieures.

NAPATA Walker

8. *N. rabdonota* Hampson 1898. *Cat. Lepid. Phal. B.M.*, 1, 410, Fig. 11.
rabdonota Auct.

Fig. 9 - Envergure 27-30 mm. Dimorphisme sexuel important. Les deux sexes ont en commun les antennes bipectinées (les pectinations moins fortes chez la femelle), de couleur brun-sombre. Patagia avec des écailles vert-métalliques, très serrées. Ptérygodes avec les mêmes écailles, et bordés de poils brun-sombre. Mésothorax et métathorax avec une bande médiane de même couleur. Abdomen avec 3 bandes vert-métallique, une médiane et 2 latérales ; dessous avec une bande médiane blanche, n'atteignant pas les 2 derniers segments.

Ailes brun-sombre. Antérieures avec une courte bande d'écailles vert-métallique, située le long de 1 a ; S. C. avec les mêmes écailles dans le quart basal ; avec 2 taches blanches, l'une apicale et l'autre située à l'angle dorsal. Ailes postérieures uniformément brun-sombre, avec une frange le long des bords anal et externe ; celle-ci est également présente aux ailes antérieures.

Le mâle se distingue de la femelle essentiellement par la présence de nombreuses écailles blanches, groupées en bandes, situées à la base des antennes et sur la face externe des palpes et des hanches.

Rare. Diurne. GUADELOUPE (*Delplanque*).

9. *N. quadristrigata* Hampson 1898. *Cat. Lep. Phal. B.M.*, 1, 409, Fig. 8.

Fig. 10 - Plus large que l'espèce précédente (envergure moyenne de 37 mm), *quadristrigata* s'en distingue également par la présence, aux ailes antérieures, d'une tache médiane triangulaire, bleu-métallique, et de 3 petites taches subapicales. La tache apicale blanche est beaucoup plus grande que chez *rabdonota*, l'angle dorsal sans tache blanche.

Rare. Diurne. MARTINIQUE (*Enrico et Pinchon*).

L'exemplaire figuré a été capturé en Dominique ; le schéma a été exécuté à partir de photos et d'indications obligeamment fournies par E. L. Todd.

HORAMA Hübner

10. *H. panthalon* (F.) 1793. *Ent. Syst. Em. Auct.*, 3 (1), 405.
tibialis Butler.

Fig. 11 - Antennes bipectinées, noires dans les trois premiers quarts, jaune-ocre-pâle dans le dernier. Corps brun-sombre, avec des taches et des bandes jaune-ocre, et quelques points blancs. Ptérygodes brun-sombre, avec une bande médiane jaune-ocre. Mésothorax avec 4 taches jaune-ocre.

Premier tergite abdominal avec, dans sa moitié basale, une large tache blanc-pur. Ailes uniformément jaune-ocre pâle ; les postérieures plus claires dans leur partie médiane, les antennes avec une tache basale blanc-pur.

Le mâle se distingue de la femelle essentiellement par la longueur des pectinations, plus courtes chez cette dernière.

Commune dans la zone xérophile. GUADELOUPE (*Chalumeau, Delplanque*).
SAINT-BARTHÉLEMY (*Chalumeau*).

11. *H. pretus* (Cramer) 1777. *Pap. Exot.*, II, 121, pl. 175, fig. EF.
eumolphus (F) ; *vespina* Harris.

Fig. 12 - Envergure 40 mm. Antennes renflées dès le milieu, dentées. *Pretus* se distingue de l'espèce précédente essentiellement par son corps plus large et sa coloration jaune-ocre plus pâle. Patagia, dilatations ampullaires métathorax-

ciques et premier tergite abdominal blanc-pur. Mésothorax recouvert de longs poils jaune-ocre pâle ; bordé en avant d'une ligne transversale noire.

Très rare ; zone xérophile. GUADELOUPE (*Chalumeau*).

Il semblerait que cette espèce, signalée de SAINT-THOMAS, et plus récemment d'ANTIGUES, soit en train d'étendre son aire de répartition aux Petites Antilles méridionales.

EUCEREON Hübner

12. *E. imriei* Druce 1884. *Proc. Zool. Soc. London*, 5, 322, Fig. 6.

Fig. 13 - Envergure 34-38 mm. Antennes bipectinées, brun-chocolat. Tête et thorax brun-sombre, parsemés d'écaillés jaunâtres. Thorax avec 4 taches rosâtres, 2 apicales et 2 basales. Collier avec une mince ligne rouge-carmin à sa base. Abdomen bicolore, avec de longs poils serrés, brun-sombre, à sa base ; ceux-ci forment une bande convergente jusqu'au 3^e tergite. Ces derniers sont rouge-carmin avec une tache latérale brun-sombre, excepté le dernier qui est brun-sombre. Sternites rosâtres, avec une tache latérale brun-sombre, souvent confluyente avec la tache tergale ; les deux derniers sont brun-sombre.

Ailes antérieures brun-chocolat, parsemées d'écaillés ochrées : avec 2 larges plages irrégulières et blanchâtres (la première submédiane, la seconde, plus large, subapicale) et plusieurs points blanchâtres. Ailes postérieures brun-chocolat, plus pâles que les antérieures, leur partie médiane subtranslucide. Quatre ailes avec une frange sur leur bord externe.

Peu commune. Zones xérophile et mésophile. GUADELOUPE (*Bonfils. Chalumeau. Delplanque*).

13. *E. nogersi* Druce 1884. *Biol. Centr. Amer., Héter.*, 1, 88, Fig. 15.

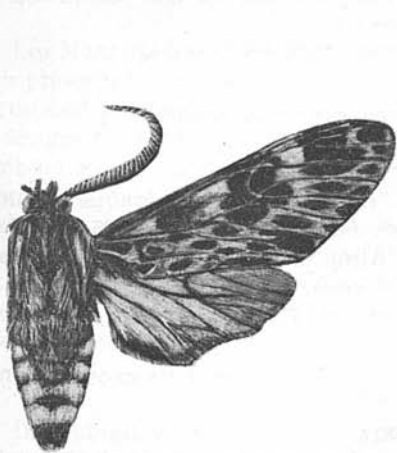
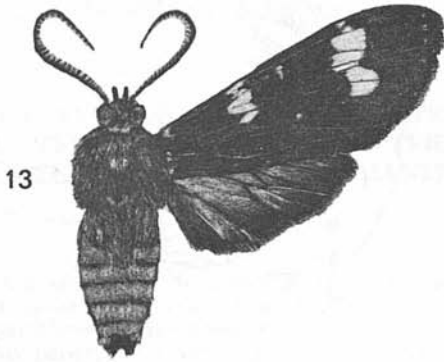
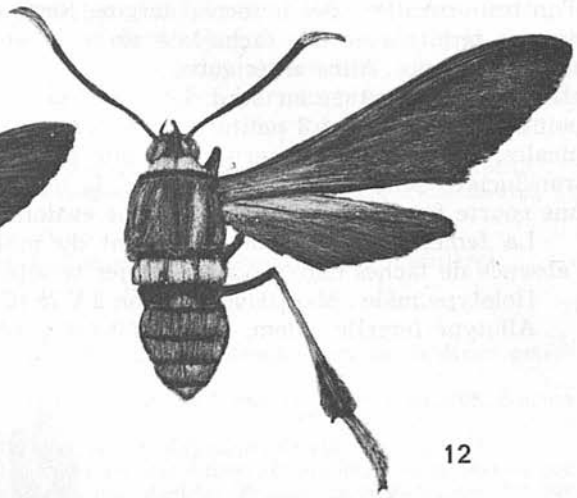
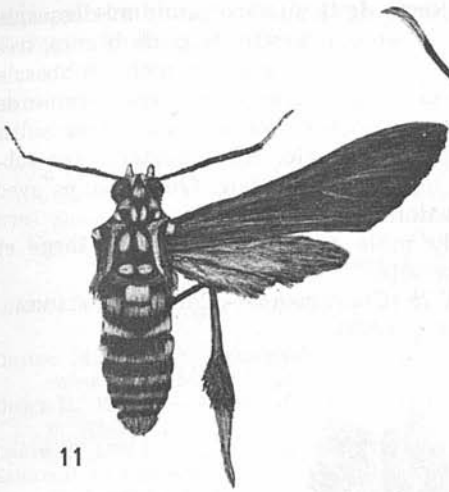
Fig. 14 - Envergure 47-52 mm. Antennes bipectinées, brun-clair, les pectinations plus fortes chez le mâle. Cette espèce est aisément reconnaissable aux caractères suivants : abdomen brun-sombre, sternites III, IV, V avec une large tache latérale jaune-vif, les 2 suivants avec une bande transversale jaune, le dernier entièrement brun-sombre (mâle) ou avec une bande basale jaune (femelle). Sternites blanchâtres, les deux derniers exceptés, qui sont brun-sombre. Ailes antérieures gris-brunâtre, avec des séries de taches transversales brun-chocolat cerclées de jaune-pâle. Ailes postérieures subtranslucides sur presque toute leur surface, la bordure plus sombre.

Peu commune. Zone hygrophile. GUADELOUPE (*Chalumeau. Delplanque*).

14. *E. cyneburge* Schaus ssp. *betzi*. nov.

Fig. 15 et 18 - Envergure 40-45 mm. Dimorphisme sexuel important. Les deux sexes ont en commun les antennes bipectinées (les pectinations moins fortes chez la femelle) ; elles sont marron-clair avec, sur le dessus du fragelle, une zone blanc-crème dans le tiers basal et vers l'apex. Tête blanc-crème, le vertex avec une tache sagittée, de couleur noire. Patagia et ptérygodes blanc-crème, les premiers bordés de jaune-ocre à leur base et avec 2 points noirs à l'apex ; les seconds ont un point noir au milieu de leur base. Mésothorax avec une ligne médiane noire, presque absente chez la femelle.

Mâle : abdomen avec de longs poils serrés à sa base, formant une bande convergente jusqu'au 5^e tergite ; ils sont jaune-clair teinté de roux à la base, puis



d'un brun-roussâtre dès le second tergite. Reste de la surface jaune au-dessus, le dernier tergite avec une tache latérale noire et une touffe de poils blancs, très serrés, à l'apex. Ailes antérieures blanc-crème, avec une large tache subbasale allongée, noire, située au bord dorsal ; reste de la surface avec une dizaine de points noirs, épars, et 3 petites taches ovales disposées comme suit : deux subapicales, séparées par la nervure, et une postmarginale. Ailes postérieures subtranslucides dans leur partie médiane, la bordure brun-clair. Quatre ailes avec une courte frange sur les bords externe et dorsal.

La femelle se distingue également du mâle par l'abdomen plus large et l'absence de taches noires sur le dernier tergite.

Holotype mâle : MARTINIQUE, Colson 2.V.75 (*Chalumeau*) - Coll. F. CHALUMEAU.
Allotype femelle : idem, *ibidem*.



Fig. 18 : Genitalia mâle, *Eucereon cyneburge betzi*.

Paratypes : GUADELOUPE, Sofaïa, 28.XII.67, Duclos II.72 (*Delplanque*). MARTINIQUE, Grand-Rivière 20.XII.65 (*Bonfils et Jean-Bart*) ; Balata 28.III.66, 12.XII.66, 28.III.68 (*P. Enrico*) ; Colson I.68 (*Mercier*) ; Alma 1.V.75, Colson 2.V.75, Balata 17.VIII.76, Morne du Lorrain 7.V.77 (*Chalumeau*). - Coll. F. CHALUMEAU, A. DELPLANQUE, H. DE TOULGOET, U.S. National Museum, British Museum of Natural History, Muséum National d'Histoire Naturelle.

Assez commune en MARTINIQUE, *betzi* est très rare en GUADELOUPE. Zones mésophile supérieure et hygrophile.

Cette sous-espèce est dédiée à M. J.-T. BETZ.

D'après les comparaisons effectuées avec les exemplaires capturés à Sainte-

Lucie, il semblerait que le type (une femelle) provienne de cette île. *Betzi* se distingue de la sous-espèce nominale par le nombre (moins élevé) et la dimension (moins grande) des taches et points des ailes antérieures ; chez *betzi*, les taches costales sont absentes ou bien remplacées par un point. Les genitalia diffèrent particulièrement par la forme de l'uncus et des lobes latéraux.

Villa *Chrysidia*,
Grands Fonds,
97180 Sainte Anne,
Guadeloupe.

Centre de Recherches Agronomiques des Antilles/Guyane,
Station de Zoologie, Domaine Duclos, 97170 Petit Bourg.
Adresse actuelle :
Centre de Recherches forestières,
Station de Zoologie et de Biocénologie forestières,
Ardon, 45160 Olivet.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- DRAUDT M., 1915. — Syntomidae, in SEITZ A., *Les Macrolépidoptères de la faune américaine*, VI, 33-228 + pl.
- DRUCE H., 1884 a. — On a collection of Heterocera from Dominica. *Proc. Zool. Soc. London*, 6, 321-326.
- DRUCE H., 1884 b. — Arctiidae. *Biol. Central. Amér., Lépidopt.*, 69-119.
- ENRICO P. et PINCHON R., 1969. — Liste provisoire des autres Hétérocères de la Martinique, in PINCHON et ENRICO, *Les papillons des Antilles Françaises*, III^e partie, 217-248, illustr.
- HAMPSON G. F., 1898. — The moths of the Lesser Antilles. *Trans. Ent. Soc. London*, 3, 241-260.
- HAMPSON G. F., 1901. — Catalogue of the Lepidoptera Phalaenae in the British Museum. 1 vol., 690 pp., Londres.
- SCHAUS W., 1925. — New species of Moths in the U.S. National Museum. *Proc. U.S.N.M.*, 65 (7), 1-74.

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LE COMPORTEMENT DES IMAGOS DE MANTISPA STYRIACA PODA (NEUROPTERA, PLANIPENNIA, MANTISPIDAE) A L'EGARD DE QUELQUES MANTIDAE (ORTHOPTERA)

par Yves SEMERIA.

Résumé. — Ce travail se propose de comparer, à travers quelques affrontements provoqués, l'efficacité des pattes préhensiles chez les *Mantispidae* et les *Mantidae* et d'en déterminer les principales raisons morphologiques.

Summary. — In this paper, the author compares the efficiency of prehensile legs of the *Mantispidae* and the *Mantidae*, and he tries to determine the morphologic causes.

Les *Mantispidae* et les *Mantidae* appartiennent à deux ordres très différents, mais présentent une étonnante ressemblance morphologique et comportementale. On connaît la réputation de férocité des secondes et, sans doute, *Mantis religiosa* L. dévore-t-elle son mâle, sans presque coup férir, pendant ou après l'accouplement, ou même une femelle de son espèce, lorsque l'occasion s'en présente. C'est pourquoi il n'est guère conseillé d'élever ensemble plusieurs Mantes religieuses adultes, du fait de leur cannibalisme marqué. Par contre, les deux espèces françaises de *Mantispidae*, *Mantispa styriaca* Poda et *Perlamantispa perla* Pallas apparaissent comme des insectes plus tolérants les uns vis-à-vis des autres, encore que parfois, l'un ne dédaigne pas de sacrifier quelque voisin. Mais cela demeure assez exceptionnel.

I. LES ESPÈCES SÉLECTIONNÉES.

Il semblait intéressant, alors, de mettre en présence ces deux catégories de redoutables prédateurs, également armés, et d'observer leurs réactions récipro-